

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
SECRETARIAT GENERAL A L'AGRICULTURE



Projet
d'Entrepreneuriat
des Jeunes
dans l'Agriculture et
l'Agro-Business



AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EXPERT EN
COMMUNICATION POUR LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE
COMMUNICATION DU PROJET D'ENTREPRENARIAT DES JEUNES DANS
L'AGRICULTURE ET L'AGRO BUSINESS « PEJAB ».**

(SERVICE DE CONSULTANTS)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 018/PEJAB/BAD/UGP/CN/SC/PM/2023

Secteur : AGRICULTURE
Source de financement : PEJAB /PRET FAD
N° Accord de PRET : 2100150036597
N° Identification du Projet : P-CD-AB0-006

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement « FAD » pour couvrir le coût du Projet d'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agrobusiness « PEJAB » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements liés au recrutement d'un consultant individuel chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de communication du projet PEJAB et de son plan d'action.
2. L'objectif est de réaliser le transfert de savoir-faire, de connaissances et de techniques à travers les moyens de communication en sa possession la stratégie et le plan de communication du PEJAB afin de contribuer au développement économique et social des populations cibles.

Plus spécifiquement, le plan de communication permettra la diffusion des informations pertinentes répondant aux préoccupations des Jeunes Agripreneurs et autres exploitants agricoles en matière d'entrepreneuriat agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, du développement agricole et rural, de conservation des ressources naturelles, de l'environnement, de la promotion de la femme, des valeurs culturelles et la mise à la disposition du public ; des informations sur l'évolution des activités du projet.

3. Toute personne (Tout consultant) intéressée peut postuler pour la réalisation de cette mission.

La durée du Contrat est d'une année (01) renouvelable sur la durée restante du Projet, après évaluation des performances jugée satisfaisante par l'Unité de Coordination.

4. L'Unité de Coordination du PEJAB (UCP-PEJAB) invite les personnes intéressées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leurs capacités techniques et prouver une grande expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité etc.).
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte (LR) et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), Edition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>». La manifestation d'intérêts par un Bureau n'implique aucune obligation de la part de l'Unité de Coordination du PEJAB de le retenir.
6. Les Personnes intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures locales (TU + 1) et jours d'ouverture des bureaux : 09h00 à 12h00 et 13h00 à 15h30, du lundi au vendredi à l'adresse suivante :

Projet d'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro business (PEJAB)

Adresse : Avenue du Flambeau n° 8288, Concession ZAMAT, Quartier Gare Centrale, en face du Laboratoire de l'OCC, entrée par Immeuble MODERN PARADISE sur avenue Flambeau, Non loin de l'INA, dans la Commune de la Gombe, Ville Province de Kinshasa.

Tel : (+243) 819474267 - (+243) 814047694 - (+243) 844684934-(+243) 815999604

Email : pejabrdcongo@gmail.com/ ricahrdkial41@gmail.com/ lakumumasumbuku@gmail.com

7. **Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyé par mail à Monsieur le Coordonnateur National du PEJAB et porter expressément la mention RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EXPERT EN COMMUNICATION POUR LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION DU PROJET D'ENTREPRENARIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO BUSINESS « PEJAB ».**
8. Les Expressions d'Intérêt écrites en français, doivent être reçues par courrier et par mail au Bureau de l'Unité de Coordination du Projet PEJAB indiqué ci-dessous au plus tard **le mercredi 16 août 2023 à 15 H00'** (heure locale).

Unité de Coordination du Projet d'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agrobusiness (PEJAB),

Sise avenue Léonie KASEMBE, N°8288 Concession Zamat, Derrière l'Immeuble Modern Paradise, Commune de la Gombe, non loin de la Gare Centrale.

A Kinshasa/ République Démocratique du Congo

Mobile : +243819474 267/+243815999604/+243844684934

Mails: richardkial41@gmail.com/pejabrdcongo@gmail.com,

lakumumasumbuku@gmail.com

Fait à Kinshasa, le 02 /08/2023

Richard KIALUNGILA TSIANGANI



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
SECRETARIAT GENERAL A L'AGRICULTURE



Projet
d'Entrepreneuriat
des Jeunes
dans l'Agriculture et
l'Agro-Business



AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

Kinshasa, le

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT EXPERT EN COMMUNICATION POUR LA
POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE
COMMUNICATION DU PEJAB**

Introduction

L'histoire de la communication est aussi ancienne que celle de l'humanité. Depuis les origines, l'homme a eu besoin de communiquer. Pour cela il mit au point des codes, des alphabets, des langages, des paroles, des gestes de la main, des signaux de fumée, de tam-tams, de documents écrits etc... Tout était bon pour véhiculer un message.

La communication et ses canaux sont les moyens de diffuser des informations, qu'elles soient à caractère culturel, économique, commercial ou autre. La communication est réellement le vecteur de la connaissance et de la culture. Elle constitue le mode d'échanges privilégié pour les communautés de personnes souhaitant partager les cultures, échanger les biens, se procurer des services, etc. La communication a aujourd'hui acquis une place de choix dans l'entreprise et permet de mobiliser les énergies et d'obtenir l'adhésion des intelligences et des cœurs pour l'atteinte des objectifs assignés.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Contexte

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement sous forme de prêt du Fonds Africain de Développement « **FAD** » pour couvrir le coût du Projet d'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-Business « **PEJAB** » sur l'ensemble du Territoire National. Les Provinces de Kinshasa, Kwilu, Kwango, Kongo Central, Sud Kivu, Haut Katanga, Haut Lomami et Tshopo constituent la zone d'intervention du Projet. Tout au long de la mise en œuvre et au vu des résultats, le projet s'étendra sur les autres Provinces du Pays en fonction des moyens disponibles et de la situation socio-sécuritaire de chaque milieu.

L'objectif global du projet est de promouvoir la création par des jeunes diplômés, d'entreprises rentables et intégrées dans les filières agropastorales porteuses. Les objectifs spécifiques sont (i) la réduction du chômage des jeunes dans la zone d'intervention, (ii) l'amélioration de la valeur ajoutée du secteur agricole dans la zone ciblée et (iii) l'amélioration de l'accès aux financements dans le secteur agricole en faveur de ces jeunes.

A ce titre, le projet s'articule autour de 3 composantes suivantes :

- Composante I: Amélioration de l'environnement de l'entrepreneuriat agricole;
- Composante II: Développement des entreprises agricoles dirigées par les jeunes ;
- Composante III: Coordination et Gestion du Projet.

Les principales réalisations attendues sont :

1. Formation technique et managériale de 6.000 jeunes diplômés universitaires dont 50 % des jeunes filles ;
2. Création dans les chaînes des valeurs agropastorales d'au moins 2.000 entreprises gérées par les 6.000 jeunes formés dans les centres d'incubation, ce qui pourra générer au moins 10.000 emplois et toucher indirectement 100.000 bénéficiaires ;
3. Organisation et structuration d'une vingtaine des coopératives agricoles qui seront les fournisseurs des services et potentiels partenaires de ces jeunes «Agripreneurs » ;
4. Facilitation de l'accès au crédit par les jeunes.

1.2. Justification

L'étude sur l'élaboration d'un plan directeur du développement agricole et rural au niveau national élaborée en 1999 a montré que seulement un tiers de la population était touchée par les médias (radios, télévisions, journaux, cinémas...) et que ce tiers est surtout constitué d'adultes lettrés habitant les Villes et leur hinterland. Il était également apparu que les problèmes des populations rurales étaient rarement traités dans les programmes diffusés par les moyens de communication de masse alors que la République Démocratique du Congo demeure un pays à vocation agricole ; ce secteur absorbe en effet près de 70% de la main-d'œuvre. Ainsi, la radio rurale, les ateliers d'information, les journaux spécialisés édités en langue locale et les films documentaires apparaissent comme les outils de communication les mieux adaptés.

A ce jour, on dénombre plusieurs stations émettrices des radios publiques et privées à travers les Provinces qui travaillent avec des moyens de bord et évoluent parfois en ordre dispersé, sans programmes structurés sur le secteur agricole.



En vue d'atteindre les résultats attendus du projet et de mettre en relief les différentes activités conduisant à ses résultats, une stratégie de communication est nécessaire et devra être élaborée au cours de cette année 2023, dont les lignes maîtresses sont la transparence vis-à-vis des parties prenantes, l'amélioration des rapports avec les institutions partenaires et les bénéficiaires (les agripreneurs, les fermiers, les associations paysannes, les coopératives agricoles, les collectivités locales, les services étatiques liés au secteur, les ONG du secteur agricoles etc.) .

Pour ce faire, l'Unité de Coordination du PEJAB, envisage de **recruter un Consultant individuel, Expert en communication**, qui se chargera de mettre en œuvre la stratégie de communication du projet et de son plan d'action.

2. OBJECTIFS

De manière globale, la stratégie et le plan de communication du PEJAB contribuera au développement économique et social des populations cibles, par un transfert du savoir-faire, des connaissances et des techniques à travers les moyens de communication en sa possession.

Plus spécifiquement, le plan de communication permettra :

- la diffusion des informations pertinentes répondant aux préoccupations des Jeunes Agripreneurs et autres exploitants agricoles en matière d'entrepreneuriat agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, du développement agricole et rural, de conservation des ressources naturelles, de l'environnement , de la promotion de la femme, des valeurs culturelles et philosophiques, etc.
- la mise à la disposition du public des informations les résultats atteints par le projet tels que les projets des jeunes agri-preneurs financés, le volume de crédits octroyés aux jeunes, ainsi que l'évolution des activités du projet.

3. MISSIONS ET TACHES DE L'EXPERT EN COMMUNICATION

3.1. Missions du Consultant Expert en Communication (EEC)

Le Consultant Expert en Communication aura pour mission de :

- Elaborer une stratégie et présenter un Plan de Communication qui devra intégrer toutes les activités à diffuser dans les Médias et les sites web du projet et du Ministère de tutelle;
- Poursuivre la mise en œuvre ce Plan de communication, sous la supervision du Coordonnateur National du PEJAB.

3.2. Taches du Consultant Expert en Communication (EEC)

L'Expert en Communication du Projet travaille sous l'autorité du Coordonnateur National du Projet. Il est responsable de la visibilité du Projet et de la diffusion des activités et des résultats du projet auprès de toutes les parties prenantes à savoir le bailleur, les partenaires de mise en œuvre ainsi qu'auprès des bénéficiaires au moyen des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ses principales tâches sont, entre autres :

- Organiser des rencontres thématiques avec des groupes cibles (médias, société civile, communautés locales, agripreneurs, universités et institutions de recherche, communauté scientifique, secteur privé, etc.) ; en vue de réaliser le diagnostic de la situation communicationnelle ;
- Formuler la stratégie et le plan de communication du PEJAB ;
- Préparer les protocoles d'accord avec les institutions partenaires (radios nationales ou privées et rurales ou communautaires opérant dans les zones d'intervention du PEJAB les, journaux, les sites web, etc.;
- Organiser la production et l'édition des revues qui traiteront des sujets et matières qui font l'objet des activités du PEJAB;
- En collaboration avec les autres experts du projet, produire les émissions spécialisées sur l'agriculture et l'agrobusiness à travers les chaînes de radio et de télévision étatiques ou privées;
- Produire et diffuser les outils de communication (dépliants, bulletins d'information, flyers etc.) et mettre en place un réseau de radios de proximité (clubs d'écoute) au niveau de chaque site;
- Mettre en place et contribuer à la gestion du site web;
- Assurer le suivi du projet via les réseaux sociaux;
- Rédiger et mettre en page des fiches d'informations thématiques et appuyer la conception des affiches et des prospectus sur les actions et activités du PEJAB;
- Appuyer la rédaction et la diffusion des communiqués de presse et appels d'offres;
- Contribuer au partage de l'information sur la mise en œuvre du projet et sur l'installation des entreprises dirigées par les jeunes au moyen des médias y compris sociaux (facebook, twiter, ...) ;
- Réaliser de courtes vidéos (production, tournage, montage...) à mettre en ligne et à poster sur le site web du projet ;
- Assurer la gestion des données et la diffusion des informations sur le projet et évaluer des retombées et impacts des actions de communication ;
- Animer ou participer aux rubriques dédiées ou aux émissions médiatisées pour la promotion et la diffusion des bonnes pratiques et leçons apprises ;
- Produire les rapports de communication ainsi que les rapports événementiels du projet;

- Exécuter toute autre tâche demandée par le Coordonnateur national du Projet, conformément à son mandat.

Pour chaque action/activité du plan de communication, il sera précisé :

- ✓ La cible concernée ;
- ✓ Le message à transmettre ;
- ✓ Le canal de communication approprié et adapté ;
- ✓ Les biens et services à acquérir ;
- ✓ Les coûts unitaires et globaux ;
- ✓ Le calendrier d'exécution ;
- ✓ Le(s) responsable(s) de mise en œuvre.

4. RESULTATS ATTENDUS DES PRESTATIONS DE L'EEC

- 1) L'Etude diagnostique des besoins en communication et informations agricoles est conduite et le rapport disponible ;
- 2) Une stratégie de communication du PEJAB assortie d'un plan d'action est élaborée et validée;
- 3) La réalisation et la diffusion des émissions audiovisuelles adaptées aux réalités des jeunes agri-preneurs et des producteurs agricoles dans des communautés de base sont effectives;
- 4) Les ateliers d'information et de formation sur les actions du PEJAB et ses techniques d'intervention sont régulièrement organisés ;
- 5) L'implication des médias audio visuels nationaux et provinciaux et locaux dans la conception, la production et la diffusion à travers leurs supports des informations sur le PEJAB et le secteur agricole en général est effective dans la zone du projet ;
- 6) L'édition et la publication trimestrielle de la revue PEJAB sont réalisées;
- 7) La Production dans les médias audiovisuels des films documentaires et des vidéos sur le développement de l'agriculture et de l'agrobusiness est assurée

5. DUREE DU CONTRAT

La durée du Contrat est d'une année (01) renouvelable sur la durée du Projet, après évaluation des performances jugée satisfaisante par le Coordonnateur National du PEJAB.

6. LIEU DE TRAVAIL

Poste basé à Kinshasa, au siège de l'Unité de Coordination du Projet (UCP-PEJAB)

7. PROFIL DU CONSULTANT EXPERT EN COMMUNICATION

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac+5 en communication ou dans un domaine similaire ;



Avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans en communication

- et ayant piloté au moins deux missions similaires dans des organismes/sociétés/structures d'envergure nationale ou internationale ;
- Avoir une bonne connaissance du paysage médiatique congolais ;
 - Avoir au moins trois (3) ans d'expérience ininterrompue dans la communication avec les médias ;
 - Avoir des fortes capacités managériales de communication ou marketing ;
 - Maîtriser la langue française et la connaissance des langues nationales constitue un atout ;
 - Avoir une bonne connaissance des logiciels WAB MASTER et HTML.

8. PROCESSUS DE RECRUTEMENT

L'Expert en communication sera sélectionné conformément au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>».

Le dossier de candidature comprendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation datée et signée (maximum deux pages) ;
- un curriculum vitae détaillé mis à jour ;
- une copie des titres scolaires et universitaires obtenus certifiés conformes ;
- copies certifiées des certificats des autres formations ;
- tout autre document justifiant l'expérience et/ou la qualification du/de la Candidate (e) en la matière.

Les Dossiers des candidatures devront être adressés à Monsieur le Coordonnateur National du Projet d'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-Business (PEJAB) et déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **mercredi 16 août 2023 à 15 H00** et porter expressément la mention : « Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Expert en Communication en faveur du Projet d'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro Business, « PEJAB » (AMI) N° 018/PEJAB-BAD/UGP/CN/SC/PM/2023 du 02 mai 2023

Adresse:

Sise avenue Léonie KASEMBE, N°8288 Concession Zamat, derrière l'Immeuble Modern Paradise, sur Flambeau, Commune de la Gombe, non loin de la Gare Centrale, Ville de Kinshasa /A Kinshasa/ République Démocratique du Congo
 Mobile : +243819474 267/+243815999604/+243844684934
 E-mails : richardkial41@gmail.com/ pejabrdcongo@gmail.com
 /lakumumasumbuku@gmail.com

Fait à Kinshasa, le 02/08/2023.

Richard KIALUNGILA TSIANGANI
 Coordonnateur National

